



**Convention & Charte d'utilisation**  
**Paul Imprime – Atelier d'impression partagé**  
**Hang'ART**

ENTRE:

L'asbl « **HANG'ART** », numéro d'entreprise BE-0637 960 288 ; sise à 5002 Saint-Servais, Rue des Prés 267; ici représentée par Mlle Anne-Sophie Colmant (coordinatrice)

Ci-après dénommée «Le HANG'ART»

ET:

Nom + Prénom : .....

Adresse : .....

Date de naissance : .....

N° d'entreprise / TVA : .....

Siège social (si différent du domicile) : .....

Mail : .....

N° GSM : .....

Lequel – laquelle se porte fort de tous les engagements vis-à-vis du HANG'ART & de l'Atelier « Paul Imprime »

Ci-après dénommée «L'UTILISATEUR»;

**L'Atelier d'impression partagé « Paul Imprime » du Hang'ART** est un des axes du **Comptoir des Ressources Créatives Namur** dont le but est de proposer des outils et services facilitant les processus créatifs ainsi que la mise en réseau des créateurs et de leurs partenaires, dans une optique d'émancipation ou de professionnalisation des personnes qui entendent vivre de leur création.

Le **CRC** engendre des rencontres et échanges entre personnes et organisations issues du milieu créatif. Toute personne intégrant le CRC s'engage d'une part à adhérer aux valeurs d'ouverture, de partage et de collaboration ; et d'autre part à respecter l'espace et le matériel mis à sa disposition.



## Charte d'utilisation de l'atelier « Paul Imprime » du Hang'ART

Pour accéder à l'Atelier « Paul Imprime », vous devez :

- **Suivre un écolage** axé autour de l'utilisation, l'entretien et l'organisation de l'atelier. Il y aura également un rappel des consignes de sécurité ainsi qu'un moment pour vous familiariser avec le lieu. **L'écolage se fait sous forme de formation payante certifiante pour l'utilisation de l'atelier selon différents modules en fonction de vos connaissances et des machines utilisées (riso, gravure, sérigraphie).**
- **Acheter un PASS:** Celui-ci vous donne accès à l'atelier selon les horaires indiqués sur le site. Un pass peut être de 5 ou 10 accès. Un accès est égal à 4h d'utilisation. Une réservation préalable est demandée avant chaque utilisation.

Toute inscription au « **Paul Imprime** » vaut acceptation des principes et responsabilités contenus dans la présente charte, au règlement d'ordre intérieur du Hang'ART ainsi qu'à la grille tarifaire ci-annexés. « **Paul Imprime** » est une ressource communautaire au service de tous les membres. Ceux-ci paient un abonnement qui contribue en partie à son fonctionnement, à la maintenance des équipements et aux nouveaux achats. L'accès au « **Paul Imprime** » est lié à la formule d'abonnement choisie (cf. grille tarifaire).

Dans le cas d'achat de pass : tout dégât occasionné aux machines suite à une mauvaise utilisation de celles-ci est de la responsabilité de l'utilisateur. Une **caution de 100€** sera demandée à chaque nouvelle inscription. Celle-ci permettra de couvrir les frais en cas de casse. Vous récupérerez cette caution à la fin de votre abonnement. Il en est de même de tout autre dégât qui pourrait être occasionné à tout autre type de matériel mis à la disposition des utilisateurs. Par ailleurs, en cas de dommage causé, le CRC se réserve le droit de mettre immédiatement fin à l'accès au « **Paul Imprime** » à l'utilisateur concerné.

Les membres apportent leurs matériaux et consommables ou peuvent directement les acheter au **Hang'ART**. En cas d'utilisation de matériaux ne provenant pas directement du **Hang'ART**, ceux-ci doivent nécessairement faire l'objet d'une approbation préalable par le responsable de l'Atelier. Quoiqu'il en soit, tout dégât causé par ces matériaux sera de la responsabilité de l'utilisateur.

Les membres mineurs doivent être accompagnés d'un adulte responsable.

## Charte Machines

Toute personne utilisant une machine partagée s'engage à :

1. avoir suivi un atelier spécifique à l'utilisation des machines qu'il ne connaît pas (utilisation, entretien, consignes de sécurité) *programme des ateliers sur la page Facebook de Paul Imprime*
2. signer la présente charte avec la partie décharge dégageant, en cas d'accident, la responsabilité du propriétaire, du référent et du CRC,
3. assumer ses responsabilités suite à une utilisation fautive,



4. signaler immédiatement tout vice constaté sur une machine avant ou après utilisation et à contacter la personne responsable (le référent ou la personne de permanence) en vue de la gestion immédiate et de la résolution du problème,
5. Nettoyer l'ensemble de son espace de travail, les machines et le matériel si nécessaire.
6. Veiller à éteindre les machines selon la procédure indiquée en quittant l'atelier.

**Liste des machines/outils mutualisé.e.s (merci de surligner celles que vous savez utiliser):**

<b>Espace Riso</b>	Imprimante Riso
<b>Espace Gravure</b>	Presse Gouges
<b>Espace Sérigraphie</b>	Imprimante A3 Presse à chaud Jeannette Insoleuse Karcher

**Décharge de responsabilité**

Utiliser le matériel dans l'atelier peut entraîner des accidents. Vous le faites à vos propres risques.

En vous inscrivant, vous vous engagez à n'utiliser que les outils/machines que vous savez utiliser, en prenant toutes les précautions nécessaires et en demandant une formation auprès du référent ou de membres du **Hang'ART** avant d'utiliser un nouvel outil.

Vous vous engagez en pleine conscience des risques que vous prenez et ne tiendrez pas le **Hang'ART / le CRC**, ses membres ou toute entité liée pour responsable s'il devait vous arriver un accident.

De la même manière vous êtes responsable de vos affaires et ne tiendrez pas le **CRC** ou le **Hang'ART**, ses membres ou toute entité liée pour responsable s'il devait y avoir un vol ou un dommage.

**Date, nom et signature pour le Hang'ART :**

**Date, nom et signature de l'utilisateur :**



### Pour les personnes autonomes :

Attention : ces formules, des connaissances théoriques et pratiques sont indispensables.

Un test préalable (théorique et pratique) ou l'agrément d'un des membres de Paul Imprime est requis. Ces tests ont lieu selon les disponibilités des responsables du PAUL IMPRIME (1h/20€)

Sont inclus dans ces formules : l'accès à PAUL IMPRIME et à ses infrastructures

Non compris dans ces formules : les consommables

	Riso	Gravure	Micro édition	Sérigraphie
• <b>Les PASS</b>	5 ou 10 accès. Un accès est égal à 4h d'utilisation. Un accès = 20€ soit 5€/l'heure			
• <b>L'abonnement mensuel</b>	100€ pour 6 accès (4h), soit 5+1 gratuites, soit 24h/mois			

### Pour les personnes désireuses d'avoir accès librement au PAUL IMPRIME

Voici les modules de formation, leur prix et le temps par groupe à dates fixées

(cfr calendrier et événements sur la page Facebook de PAUL IMPRIME)

Tous ces modules peuvent être donnés en individuel, voir prix ci-dessous

#### Pour la sérigraphie

##### 1. Niveau 1 : 2x 3h – 120€ /pers groupe de 8 max

**Ce module donne le droit d'accès libre à l'atelier (après accord d'un des membres du PAUL IMPRIME)**

Descriptif et expérimentation de tout le processus de la création via un exercice commun. Les consommables utilisés seront compris dans le prix, excepté les supports d'impressions (papier, textiles...).

##### 2. Niveau 2 : 3h - approfondissement - 60€ /pers groupe de 5 max

Expérimentation d'un projet personnel

Les consommables utilisés seront compris dans le prix, excepté les supports d'impressions (papier, textiles...).

##### 3. Niveau 3 : 3h - techniques spéciales - 60€ /pers groupe de 5 max

Quadri/ feuilles métalliques/...

Les consommables utilisés seront compris dans le prix, excepté les supports d'impressions (papier, textiles...).

#### Pour la gravure

##### 1. Niveau 1 : 3h – 40€ /pers groupe de 8 max

**Ce module donne le droit d'accès libre à l'atelier (après accord d'un des membres du PAUL IMPRIME)**

Descriptif et expérimentation de tout le processus de la création



Les consommables utilisés seront compris dans le prix, excepté les supports d'impressions (papier, textiles...).

2. **Niveau 2 : 3h - approfondissement - 60€ /pers groupe de 8 max**

Expérimentation d'un projet personnel

Les consommables utilisés seront compris dans le prix, excepté les supports d'impressions (papier, textiles...).

**Pour la riso**

Riso : forfait 100 impressions A3 : 50€ / 1 couleur // 75€ / 2 couleurs // 90 € / 3 couleurs

Accompagnement possible sur demande

**Pour la micro édition**

1. **Niveau 1 : 2x 3h - approfondissement - 120€ /pers groupe de 5 max**

Expérimentation d'un projet personnel

Les consommables utilisés seront compris dans le prix, excepté les supports d'impressions (papier, textiles...).

Toutes les Formations individuelles sont à 60€/heure

Organisée de manière individuelle sur ½ journées (4h), date et modalités horaires déterminées en concertation avec la (le) demandeuse (eur).

	0-10	10-50	Plus de 50
A5	0,60€	0,50€	0,40€
A4	0,70€	0,60€	0,50€
A3	1€	0,90€	0,80€
<b>Sérigraphie</b>			
	0-10	10-50	Plus de 50
A5	0,90€	0,80€	0,70€
A4	1€	0,90€	0,80€
A3	1,20€	1,10€	1€
Typon A4	3€		
Typon A3	5€		
Préparation du cadre	7€		
Riso			
100 impressions / 90 € / 3 couleurs			
<b>Micro édition</b>			
Agrafes	0,10€		
Coupes	2€		
Impressions imprimante	0,17€		
<b>Divers</b>			
Papier ...			